

## A la une

### Remise de TROPHÉES lors des vœux de Monsieur le Maire



Mr BLANCHET à gauche de Mr le Maire, Mme PETITJEAN, Mrs WEBER, PIERRÉ-LECOMTE et HOCQUAUX



Belle affluence des Ajolais, accueillis par l'Harmonie Jeanne d'Arc

Lors de la cérémonie des vœux de Mr le Maire qui s'est déroulée dimanche 15 janvier à la Salle des fêtes, six personnes ont été récompensées pour leur savoir-faire et leur implication au sein de la commune :

- Mr et Mme Etienne PETITJEAN, E.A.R.L. du Haut de Salmon : Médaillé d'Or au Salon de l'Agriculture pour leur munster au cumin AOP.
- Mr Lucas BLANCHET : 1<sup>er</sup> prix au Concours national des Mathématiques.
- Mr et Mme Matthieu HOCQUAUX, Boulangers au Val-d'Ajol : 1<sup>er</sup> prix au Concours de la Meilleure baguette tradition française des Vosges, organisé par la Fédération des Artisans Boulangers des Vosges.

- Mr Jean-Claude WEBER : Président pendant une vingtaine d'années de l'U.C.A.V.\* du Val-d'Ajol et Girmont Val-d'Ajol.
- Mr Félix PIERRÉ-LECOMTE, tailleur de pierre : Diplômé du Brevet des métiers d'Art en 2016, mention complémentaire de gravure sur pierre.
- Mme Suzanne GIRARDIN : La centenaire dynamique et pétillante de malice, qui réside au Moncel.

Mr le Maire a par ailleurs mis en avant le dynamisme économique du village, rappelé la création de deux nouveaux commerces en 2016 - l'épicerie Poulain et la chocolaterie Arnould - et félicité

les projets de développement commerciaux prévus en 2017 : «Forêts et jardins», les transports Grandcolas au Maxard, la nouvelle installation de la boucherie Daval dans la zone d'activités du Centre, la création de la fromagerie du Petit Moulin et l'implantation de l'Agence de voyages Vançon à la Croisette.

Ce fut également l'occasion de présenter la nouvelle Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, et de faire le point des principaux chantiers municipaux ajolais en cours.

La cérémonie s'est achevée par la dégustation de délicieuses galettes, réalisées par les boulangers Ajolais.

\* U.C.A.V. : Union des Commerçants et Artisans du Val-d'Ajol

### Une CENTENAIRE exemplaire

Suzanne GIRARDIN vient de fêter ses 100 bougies !

Veuve depuis deux décennies, secondée par ses filles qui lui font les courses et le ménage «dans les coins», elle élève deux poules pour les œufs, fait son jardin, son feu et prépare ses repas sans aide-ménagère, ni autre service à la personne, chez elle au Moncel.

Née le 4 janvier 1917 à Collongues dans les Alpes-Maritimes, elle est «montée

dans les Vosges» après son mariage avec Louis GIRARDIN, rencontré à Cannes. Il travaillait en tant que saisonnier pour la famille Balandier de la Feuillée Dorothee, l'été au Val-d'Ajol donc et l'hiver dans le midi.

Trois filles agrandiront la famille : Colette, Janine et Marie-Claude qui habitent dans la région. Suzanne est mamie de 4 petits-enfants et d'un arrière-petit-fils Mattéo.

Une famille très chère à son cœur.



Suzanne aux côtés de Monsieur le Maire et de sa famille



Samedi 28 janvier 2017

**A partir de 14h30 :**  
**PORTES OUVERTES**  
**DE LA LUDOTHÈQUE**

**A partir de 20h : SOIRÉE**  
**DANSANTE «COQ AU VIN»**  
organisée par l'Association des parents  
d'élèves des écoles publiques,  
à la Salle des fêtes.

Vendredi 3 février 2017

**20h30 : CINÉMA** « Star Wars, Rogue One »,  
situé entre les épisodes III et IV de la saga Star  
Wars, à la Salle des fêtes.

Samedi 11 février 2017

**A 17h : AUDITION** de l'École  
intercommunale de Musique  
au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des arts  
et de la culture.

Samedi 18 février 2017  
Dimanche 19 février 2017  
Lundi 20 février 2017



Voir le programme en page 4

Vendredi 24 février 2017

**14h00 : CINÉMA** «Vaiana», le dernier film  
d'animation de Disney, par les créateurs de  
Zootopie et de la Reine des Neiges,  
à la Salle des fêtes.

Samedi 25 février 2017

**8h30 à 12h et 15h à 18h30 :**  
**DON DU SANG** à l'Espace Dorothée.

**20h30 : CINÉMA** «Exodus», peplum  
américano-britannique réalisé par Ridley  
Scott, à la Salle des fêtes.

**Tous les dimanches : SORTIE SKI**  
Voir notre article en page 3



## La NEIGE est tombée !

**E**xtrait de l'article n°9/2011 relatif aux  
obligations des riverains par temps de  
neige :

**Art. n°2 :** Dans les temps de neige ou de  
verglas, les propriétaires sont tenus de  
racler puis de balayer la neige au droit de  
leur propriété, sur la largeur du trottoir  
jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci  
autant que possible, et après chaque chute  
de neige.

S'il n'existe pas de trottoirs, le raclage  
devra se faire sur un espace de 1,50 m de  
largeur, à partir du mur de façade ou de la  
limite de propriété.

**Art. n°3 :** la neige sera mise en tas,  
disposés de telle sorte qu'ils ne gênent  
ni la circulation ni l'écoulement des eaux  
dans les caniveaux.

Les personnes à mobilité réduite ou les  
personnes âgées peuvent faire appel :  
A.D.M.R.\* : 03.29.30.66.35

A.D.A.V.I.E.\* : 03.29.35.23.06  
A.R.E.S.\* : 03.29.23.02.54  
A.G.A.C.I.\* : 03.29.23.31.14  
et les entreprises privées.

Si vous rencontrez des difficultés  
particulières, la Mairie reste à votre  
écoute. N'hésitez pas à contacter Mr le  
Maire.

\* ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la  
personne dans les Vosges - ARES : Association Relais Emplois  
Service - AGACI : Association de Gestion, d'Animation et de  
Coordination.



Superbe, le Val-d'Ajol sous la neige

## INFLUENZA AVIAIRE, le retour...

**L**es services préfectoraux ont informé  
les Maires du passage en risque élevé  
vis à vis de l'influenza (grippe) aviaire, sur  
l'ensemble du territoire national.  
Si les éleveurs professionnels de volaille  
sont connus, les détenteurs privés ne sont  
pas recensés.

Voici donc les principales mesures à  
prendre pour éviter toute contamination :

- confiner les volailles ou mettre en  
place des filets de protection sur la  
basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne  
des animaux,
- protéger le stock d'aliments ainsi que

l'accès à l'approvisionnement en aliments  
et en eau de boisson des volailles,

- ne pas vous rendre dans un élevage de  
volailles sans précaution particulière,
- réaliser un nettoyage régulier des  
bâtiments et du matériel utilisé pour la  
basse-cour (sans jamais utiliser d'eaux  
de surface).



## La MAISON des SERVICES à votre disposition

**I**nstallée depuis quelques années à l'Es-  
pace Dorothée, la Maison des Services  
a déménagé Place de l'Hôtel de Ville,  
dans les locaux de l'ancienne Perception.  
Ce projet de 56 700 € porté et financé  
en presque totalité par le Pays de  
Remiremont, devrait beaucoup mieux  
assurer son rôle de pôle d'informations et  
de réponses en terme de services, auprès  
du grand public, du fait de son nouvel  
emplacement.

Un animateur assure la permanence et  
l'outil informatique est à disposition pour

toutes démarches sur internet.

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h sur RDV  
Mardi, mercredi et jeudi : 13h à 17h  
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Mr Julien ANTOINE vous accueille à la Maison des Services



## Utilité de la CHASSE

Dans le département des Vosges, le domaine de chasse des 6 900 licenciés s'étend sur environ 433 000 hectares dont 273 000 de forêts.

Le Val-d'Ajol, plus grande commune de Lorraine avec ses 7 333 hectares – dont la moitié boisée –, constitue donc un territoire naturel propice à l'activité de la chasse.

La responsabilité des chasseurs est multiple : ils doivent s'informer de la nature du gibier chassable et des espèces protégées, dont ils sont gestionnaires dans les deux cas. Ils sont fortement impli-

qués dans la préservation des espèces sauvages et de leur habitat. Les sociétés de chasse locales assurent cette gestion, en lien avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges. La chasse permet également de réguler certaines espèces animales (ragondins, pigeons, sangliers, renards, corbeaux, ...).

Chaque année, les chasseurs vosgiens indemnisent les agriculteurs des dégâts occasionnés par le grand gibier (plus de 800 000 € en moyenne) et prennent des mesures de protection des récoltes autour des parcelles de céréales. Ainsi, 25 km de

filles de clôtures et 2 000 piquets sont posés tous les ans par la société de chasse du Val-d'Ajol, en partenariat avec les agriculteurs locaux.

Les comptages annuels permettent d'apprécier l'évolution des populations animales et de fixer le nombre autorisé d'animaux à prélever.

La chasse est très réglementée et s'appuie sur les directives du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Chaque chasseur doit suivre une formation pour préparer l'examen d'obtention du permis de chasse.

Les chasseurs s'investissent beaucoup dans la sécurité : ils appliquent un certain nombre de règles (chasse à proximité des habitations et des lieux publics, port du gilet orange, ...) et communiquent auprès des autres usagers du territoire communal au moyen de panneaux temporaires (Attention Chasse en cours).

Les chasseurs payent à la commune une location annuelle de la forêt communale et savent qu'ils peuvent croiser à tout moment d'autres usagers du territoire communal. La forêt a un rôle social auprès de la population. Tous les acteurs de la forêt (chasseurs, randonneurs, cavaliers, vétérinaires, ramasseurs de champignons) doivent s'y côtoyer avec respect.

En résumé, la chasse est une activité rigoureusement encadrée par la loi, que chacun doit respecter et qui participe à l'équilibre de la faune sauvage de nos forêts et de nos territoires ruraux. Elle forme un tissu associatif incontournable, qui s'inscrit dans un esprit de partage et de convivialité.



Usagers du territoire communal

## SORTIE SKI tous les dimanches

Le Centre d'Activités Physiques et Sportives du Val-d'Ajol organise chaque dimanche une sortie de ski : départ à 8h sur la Place de l'Hôtel de Ville, direction les pistes de Rouge-Gazon, retour à 18h. Le repas est tiré du sac, consommé en salle. Possibilité de restauration sur place.

Information et inscription : [caps.valdajol@gmail.com](mailto:caps.valdajol@gmail.com)



## LA PÊCHE AU VAL-D'AJOL

Profitez d'un domaine préservé :  
entre rivière - la Combeauté et  
ses affluents - et nombreux étangs !

Cartes en vente chez JARDI'MAT  
(à côté du cimetière)

## LA PISCINE

INTERCOMMUNALE  
DU VAL-D'AJOL

### En période scolaire

Lundi	: 18h00 à 19h30
Mardi	: 18h30 à 20h00
Mercredi	: 16h00 à 18h00
Judi	: fermée
Vendredi	: 18h30 à 21h00
Samedi	: 15h00 à 19h00
Dimanche	: 09h00 à 12h00

### En période de vacances scolaires

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 11h30 - 14h30 à 18h30
Mercredi	: 14h30 à 21h00
Judi	: 09h00 à 11h30 - 14h30 à 18h30
Vendredi	: 14h30 à 21h00
Samedi	: 09h00 à 11h30 - 14h30 à 18h30
Dimanche	: 09h00 à 12h00

TOUTES LES INFOS sur : [www.valdajol.fr](http://www.valdajol.fr)



## Le programme de la prochaine FOIRE aux ANDOUILLES

*Journées de liesse et "d'lé bouène mouèronde"*

**Samedi 18 février 2017**

**La JOURNÉE des CONFRÉRIES**

**MARCHÉ GOURMAND**  
10 h à 18 h à la Salle des fêtes : Dégustation et vente de spécialités gastronomiques et vineuses, de produits du terroir et de Sites Remarquables du Goût.

**MARCHÉ AUX PUCES, BROCANTE**  
8 h à 17 h sur la Place du Sô  
Renseignements : 03 29 30 96 78 - 06 80 55 36 82

**CHAPITRE DES CONFRÉRIES**  
11 h : Défilé et intronisations, sur la Place aux Andouilles (devant la Salle des fêtes) en présence de Confréries vineuses et gastronomiques.

**APRÈS-MIDI : ANIMATIONS DE RUES ET MUSIQUE**

**Dimanche 19 février 2017**

**Le VAL-D'AJOL fait sa PARADE**

**MARCHÉ GOURMAND**  
10 h à 18 h à la Salle des fêtes

**SALON DU LIVRE RÉGIONAL**  
10 h à 18 h à l'Hôtel de Ville

**SALON DE L'AUTOMOBILE**  
sur toutes les places

**DÉFILÉ COSTUMÉ**  
15 h animé par les Associations : chars, musiques, folklore sur le thème «Les mots»

Décorations de vitrines  
Dégustation d'Andouilles du Val-d'Ajol sur toutes les tables, chez les restaurateurs, hôteliers, cafetiers, sous les chapiteaux, en famille. Vente chez tous les Artisans Bouchers Charcutiers !

**Lundi 20 février 2017**

**La FOIRE aux ANDOUILLES**

**MARCHÉ FORAIN**  
Déballage de centaines d'étals dans le village - Dégustation et vente d'Andouilles du Val-d'Ajol

**52<sup>ème</sup> CHAPITRE DE LA DOCTE, Insigne et Gourmande Confrérie des Taste-Andouilles et Gandoyaux du Val-d'Ajol**

**DÉFILÉ - INTRONISATIONS**  
11 h sur la Place aux Andouilles (devant la Salle des fêtes)

Au cours du vin d'honneur, remise du **50<sup>ème</sup> PRIX LITTÉRAIRE DE L'ANDOUILLE**

Manifestation inscrite à l'inventaire des PLUS BELLES FÊTES GOURMANDES par le Comité organisateur de la SEMAINE DU GOÛT

**Associations, cet espace vous est destiné. N'hésitez pas à nous communiquer vos animations sur [ticket@valdajol.fr](mailto:ticket@valdajol.fr).**

### Votre ACTUALITÉ sur notre bulletin et notre site web ?

Vous souhaitez communiquer votre actualité sur le prochain bulletin et le site internet du Val-d'Ajol ?

Merci de nous envoyer votre texte, votre affiche, vos photographies par email à :

**[ticket@valdajol.fr](mailto:ticket@valdajol.fr)**

Vous pouvez également diffuser vous-même vos informations sur :

**[www.valdajol.fr/publiez-vos-infos](http://www.valdajol.fr/publiez-vos-infos)**

Par ailleurs, pensez à remplir votre **fiche Association** ou **Entreprise** sur le site internet, vous serez ainsi présent sur l'annuaire en ligne, visible de tous.

### Les NUMÉROS utiles

Mairie	03 29 30 63 33
Service des eaux	06 63 85 63 03
Piscine	03 29 30 65 91
Office du Tourisme	03 29 30 61 55
MJC*	03 29 29 08 26
CCPVM*	03 29 22 11 63
Maison de Santé	03 29 30 50 57
CCAS* (9 à 11h)	03 29 30 09 69
ADMR*	03 29 30 66 35
ADAVIE*	03 29 35 23 06
Maison de Retraite	03 29 30 67 04

Correspondante VOSGES MATIN :  
Cathy LECLERC 06 79 44 37 32



Edition n° 7 du 20 janvier 2017  
Mensuel gratuit d'informations municipales  
Dépôt légal : en cours  
Directeur de la publication : Jean RICHARD,  
Maire du Val-d'Ajol  
Réalisation : Equipe Communication  
du Conseil Municipal  
Crédits photographiques : Mairie du Val-d'Ajol  
Imprimé sur papier 100% recyclé

\* MJC : Maison de Jeunes et de la Culture - CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la personne dans les Vosges